Culture
Communication
Médias
Loisirs

Opca et Opacif
Fonds de formation
des auteurs

Afdas. Bilan. 2012

Sommaire

Avant-propos **3**
Les temps forts de l'année 2012 4

Chiffres clés **6**
Branches professionnelles 6
Répartition régionale des entreprises cotisantes 8
Dispositifs de formation 10

Branches : temps forts et chiffres clés **12**
Audiovisuel 12
Distribution directe 14
Édition 16
Exploitation cinéma & distribution de films 18
Loisirs 20
Presse 22
Publicité 24
Spectacle vivant 26
Intermittents du spectacle 28

Services et conseils **30**
Information, conseil et accompagnement 30

Bilan et compte de résultat **32**

Contacts **36**

Directeur de la publication ..... Thierry Teboul, directeur général
Conception et rédaction ..... Atelier Marge Design
Réalisation graphique ..... Christophe Sivadier
Illustrations ..... Jochen Gerner
Impression ..... Néo-Typo
Dépôt légal ..... octobre 2013

Afdas
66 rue Stendhal – CS 32016 – 75990 Paris Cedex 20
tél. : 01 44 78 39 39 – www.afdas.com

Avant-propos .

2012, un tournant majeur

À l'évidence, l'Afdas et son Conseil d'administration auront contribué à rendre tangible la précédente réforme de la formation professionnelle dans le giron qui est le sien.

La réforme visait au moins trois objectifs : le regroupement d'Opca, la cohérence de champ d'application et la mise en œuvre d'une convention d'objectifs et de moyens signée avec l'État, le tout au service d'une rationalisation des circuits de financement. De ce point de vue, l'année 2012 aura été un tournant majeur dans l'histoire de notre institution.

Les branches de la presse, des agences de presse et de l'édition ont rejoint l'Afdas le 1er janvier 2012. Ce rapprochement ouvre de nouvelles perspectives aux adhérents et bénéficiaires des dispositifs existants.

La volonté de l'Afdas de continuer à être un acteur majeur de la formation dans son champ d'application a aussi pris deux autres formes : 2012 aura marqué la signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'État, afin de s'inscrire dans une gestion vertueuse des fonds de formation, ainsi que l'accueil programmé en son sein des artistes-auteurs (plasticiens, photographes, écrivains...), en lien étroit avec les Agessa et la Maison des artistes.

Ce développement sans précédent ne s'est pas fait au détriment de la qualité de services, autre sujet cher à l'Afdas. Parmi les grands projets en cours, la dématérialisation de toutes les procédures s'est accélérée en 2012, avec un mot d'ordre pour toute l'organisation : offrir une qualité de service homogène aux adhérents, quels que soient leur secteur, leur taille, ou leur contribution.

À bien des égards, l'année 2012 restera donc comme une année historique. Une manière de se préparer aux nouvelles dispositions légales qui ne manqueront pas d'exiger de nous toujours plus de progrès. ●

"Offrir une qualité de service homogène aux adhérents, quels que soient leur secteur, leur taille, ou leur contribution."

Sophie Huberson, *présidente de l'Afdas, déléguée générale du Syndicat national des espaces de loisirs, d'attractions et culturels.*

Jean Voirin, *vice-président de l'Afdas, secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle – CGT.*

Les temps forts de l'année 2012.

1 Bienvenue aux secteurs **presse et édition**

En janvier 2012, les secteurs de la presse écrite et des agences de presse, ainsi que celui de l'édition ont rejoint l'Afdas, dans le cadre du mouvement national de regroupement des Opca. Depuis l'été 2011, les négociations allaient bon train afin de respecter les délais impartis par l'État, qui avait renouvelé l'agrément de l'Afdas en tant qu'Opca (et Opacif) dans sa nouvelle composition. En 2012, les conseillers Afdas sont allés à la rencontre des entreprises de ces nouveaux secteurs, afin de leur présenter ses services : 68 réunions collectives ont été organisées avec des entreprises de l'édition, 143 avec des entreprises de la presse dans toutes les délégations Afdas. Après l'intégration de ces nouvelles branches professionnelles, le champ d'activité de l'Afdas rassemble 41 835 entreprises cotisantes en 2012 contre 39 105 en 2011. ●

2 **Un nouveau bureau** ouvert à Toulouse

En 2012, le conseil d'administration de l'Afdas a décidé d'ouvrir un nouveau bureau régional, après celui de Montpellier créé en 2009. Conçu comme une extension régionale de la délégation Sud-Ouest (basée à Bordeaux), le bureau toulousain est situé au cœur du centre-ville, afin de renforcer le service de proximité offert par l'Afdas aux entreprises, et ce en raison de la croissance même des champs désormais couverts. La correspondante Midi-Pyrénées, Christelle Littaye, a pris ses fonctions début 2013. Elle officie comme chargée de mission, assurant la permanence du public, rencontrant les entreprises, organisant des rencontres et dynamisant les partenariats institutionnels. Au total, la délégation Sud-Ouest couvre 4 722 entreprises réparties sur quatre régions (Aquitaine, Limousin, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes). ●

Comptes **en ligne** 3

Le site internet de l'Afdas ne cesse d'évoluer et de se perfectionner. Au dernier trimestre 2012, deux nouvelles fonctionnalités ont été activées après une période de test : les situations de comptes et les historiques détaillés des financements. Les nouveaux services permettent d'accéder à une synthèse constamment à jour des budgets disponibles, de consulter l'état de financement des dossiers, le récapitulatif détaillé des stages et des stagiaires. Outre les indispensables possibilités de filtrage et les nombreux liens pour naviguer parmi les données, des exportations peuvent être effectuées pour procéder à des analyses dans Excel. Prêtes à l'emploi, donc. Le service continue de s'enrichir, avec une segmentation plus fine des dépenses, l'amélioration des possibilités de filtrage et de nouveaux développements à suivre ! ● *www.bit.ly/afdas-11-02*

4

Accompagnement **GPEC**

L'année 2012 pour l'Afdas, c'est également la mise sur orbite du diagnostic et accompagnement GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences), un nouvel outil mis à disposition des entreprises, toutes branches confondues (cf. p. 26). Afin d'aider les dirigeants à s'adapter aux évolutions de leur environnement professionnel, le diagnostic GPEC permet l'intervention d'un consultant extérieur, pour définir et planifier les actions RH, les formations à mener à plus ou moins court terme. L'Afdas a sélectionné des prestataires spécialisés dans chaque branche. Selon la taille de l'entreprise, de 2,5 à 5 jours d'intervention d'un consultant sont pris en charge par des fonds mutualisés. Le dispositif comporte quatre étapes : pré-diagnostic, diagnostic (état des lieux et recensement des enjeux RH de l'organisation, mise en perspective des scénarios d'évolution possibles), élaboration du plan d'actions (définition et proposition d'un plan stratégique et opérationnel, accompagnement au lancement du projet GPEC) et un suivi avec le chargé de mission Afdas, trois à six mois après le lancement du plan d'actions. ●
www.afdas.com/employeur/gerer-les-parcours/

5

Ouverture des droits à la formation pour les auteurs

Qu'ils soient plasticiens, graphistes, photographes, écrivains, auteurs-compositeurs, dramaturges ou cinéastes, les auteurs bénéficient désormais de droits à la formation, suite à la loi de finances rectificative de 2011 et à la publication d'un décret au Journal officiel le 9 décembre 2012. L'Afdas est chargé d'assurer la gestion de ces nouveaux droits et le financement des actions de formation. Les auteurs peuvent solliciter l'Opca afin de bénéficier d'actions transverses ou plus orientées sur leurs spécialités. ●
www.afdas.com/auteurs

6

Lancement des rencontres **Afdas**

C'est une première : l'Afdas a réfléchi en 2012 à l'organisation de rencontres ouvertes aux entreprises adhérentes et aux syndicats pour échanger sur des thématiques prioritaires. Lancées début 2013, ces Rencontres permettent aux entreprises d'obtenir des informations légales et de découvrir un ensemble de bonnes pratiques. Au programme, ont été évoquées les questions de l'égalité hommes-femmes, la promotion et la gestion de la diversité, avant les politiques liées au handicap ou l'insertion des jeunes. ●
www.afdas.com/observatoire/les-rencontres-de-lafdas

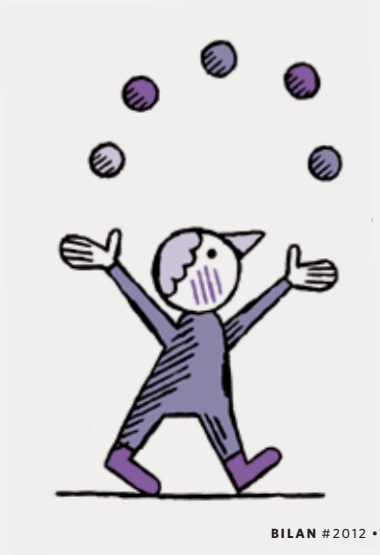

Branches professionnelles .

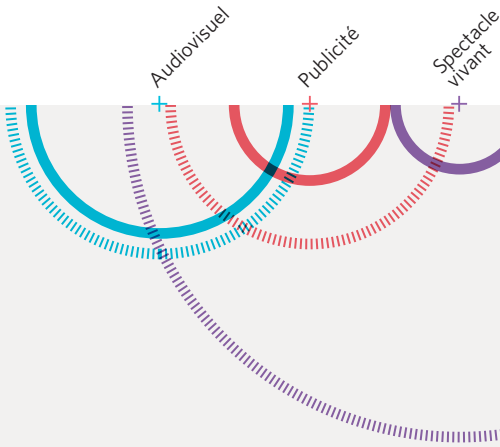

Chiffres clés 2012

ENTREPRISES COTISANTES

41 835 (hors Guso) ↗ +7 %

COLLECTE DES CONTRIBUTIONS

213,1 M€ ↗ +25,1 %
(hors subvention)

SUBVENTIONS

14,4 M€ ↘ -32,2 %
(dont 7,5 millions d'euros provenant du FPSPP)

DÉPENSES DE FORMATION

268,5 M€ ↗ +54,4 %
(dont 25,5 millions d'euros de versement FPSPP)

ACTIONS DE FORMATION

142 000 ↗ +10,4 %

FORMATIONS (HEURES FINANCÉES)

8,1 M ↗ +8,7 %

Frais de gestion

OPCA

9,9 M€
plafond de 11 M€

OPACIF

3,2 M€
plafond de 3,2 M€

OPCA IDS & PIGISTES

3,3 M€
plafond de 3,3 M€

Audiovisuel

34 %
du total des contributions
7 892 entreprises

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION

- **5,3 %** Ouvriers
- **22,6 %** Employés & techniciens
- **43,1 %** Agents de maîtrise
- **3,3 %** Journalistes
- **35,4 %** Cadres

Édition

4 %
du total des contributions
1 094 entreprises

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION

- **2,1 %** Ouvriers
- **16,2 %** Employés & techniciens
- **30,4 %** Agents de maîtrise
- **2,1 %** Cadres

Publicité

20 %
du total des contributions
7 360 entreprises

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION

- **8,6 %** Ouvriers
- **18,2 %** Employés & techniciens
- **49 %** Agents de maîtrise
- **48,6 %** Cadres

Spectacle vivant

17 %
du total des contributions
18 616 entreprises

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION

- **7,7 %** Ouvriers
- **24,8 %** Employés & techniciens
- **42,1 %** Artistes & agents de maîtrise
- **40,8 %** Cadres

Presse

13 %
du total des contributions
2 305 entreprises

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION

- **7,9 %** Ouvriers
- **23,9 %** Employés & techniciens
- **27 %** Agents de maîtrise
- **23,9 %** Journalistes
- **47,2 %** Cadres

Loisirs

5 %
du total des contributions
3 356 entreprises

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION

- **12,7 %** Ouvriers
- **23 %** Employés & techniciens
- **65,1 %** Agents de maîtrise
- **45 %** Cadres

Cinéma

2 %
du total des contributions
971 entreprises

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION

- **19,8 %** Ouvriers
- **30,9 %** Employés & techniciens
- **45 %** Agents de maîtrise
- **43,5 %** Cadres

Distribution directe

2 %
du total des contributions
35 entreprises

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION

- **2,1 %** Ouvriers
- **16,2 %** Employés & techniciens
- **30,4 %** Agents de maîtrise
- **31,8 %** Cadres

Divers

1 %
du total des contributions
206 entreprises

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION

- **21,8 %** Ouvriers
- **33,1 %** Employés & techniciens
- **64,5 %** Agents de maîtrise
- **43,9 %** Cadres

Auteurs

2 %
du total des contributions

L'Afdas ne dispose pas de données pour 2012, les formations destinées aux auteurs ayant démarré en 2013.

Répartition régionale des entreprises cotisantes .

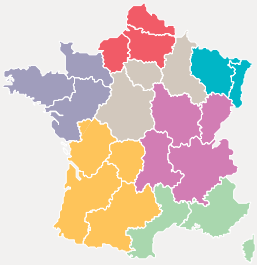

LÉGENDE

taux d'accès à la formation

Sp	Spectacle vivant
Au	Audiovisuel
Ci	Cinéma
Di	Distribution directe
Pu	Publicité
Lo	Loisirs
Pr	Presse
Éd	Édition
*	Divers

622

Entreprises cotisantes par branches

Nb de salariés ayant bénéficié d'au moins une formation

Siège

45 %
18 927 entreprises

CENTRE

15 %

Sp	545
Au	92
Ci	35
Di	1
Pu	158
Lo	109
Pr	51
Éd	20
*	0

622

CHAMPAGNE-ARDENNE

12 %

Sp	234
Au	35
Ci	13
Di	1
Pu	69
Lo	53
Pr	24
Éd	5
*	0

300

ÎLE-DE-FRANCE

28 %

Sp	6 043
Au	5 218
Ci	272
Di	5
Pu	3 444
Lo	407
Pr	1 264
Éd	665
*	171

55 357

Sud-Est

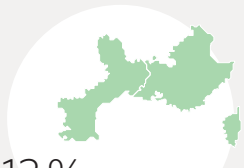

13 %
5 304 entreprises

PACA

17 %

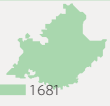

Sp	1 681
Au	386
Ci	74
Di	7
Pu	560
Lo	345
Pr	142
Éd	68
*	3

3 795

LANGUEDOC-ROUSSILLON

22 %

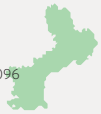

Sp	1 096
Au	167
Ci	28
Di	2
Pu	241
Lo	219
Pr	73
Éd	36
*	1

1 376

CORSE

30 %

Sp	76
Au	44
Ci	3
Di	0
Pu	26
Lo	27
Pr	6
Éd	2
*	0

154

Centre-Est

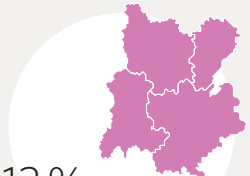

13 %
5 338 entreprises

RHÔNE-ALPES

32 %

Sp	1 828
Au	447
Ci	110
Di	5
Pu	660
Lo	394
Pr	143
Éd	70
*	9

4 481

BOURGOGNE

21 %

Sp	390
Au	67
Ci	21
Di	1
Pu	64
Lo	68
Pr	28
Éd	12
*	1

507

AUVERGNE

17 %

Sp	294
Au	58
Ci	17
Di	0
Pu	73
Lo	105
Pr	36
Éd	20
*	0

553

FRANCHE-COMTÉ

26 %

Sp	236
Au	46
Ci	12
Di	1
Pu	44
Lo	59
Pr	22
Éd	3
*	1

293

Sud-Ouest

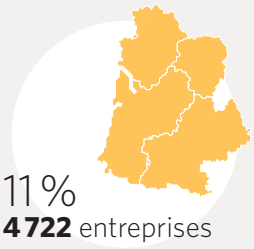

11 %
4 722 entreprises

AQUITAINE

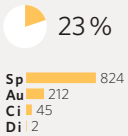

23 %

Sp	824
Au	212
Ci	45
Di	2
Pu	257
Lo	245
Pr	77
Éd	37
*	2

1340

MIDI-PYRÉNÉES

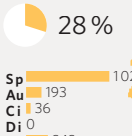

28 %

Sp	1021
Au	193
Ci	36
Di	0
Pu	242
Lo	193
Pr	86
Éd	31
*	2

1549

POITOU-CHARENTES

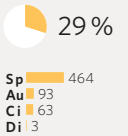

29 %

Sp	464
Au	93
Ci	63
Di	3
Pu	147
Lo	113
Pr	29
Éd	7
*	0

1057

LIMOUSIN

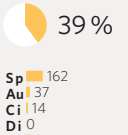

39 %

Sp	162
Au	37
Ci	14
Di	0
Pu	37
Lo	35
Pr	10
Éd	8
*	0

505

Ouest

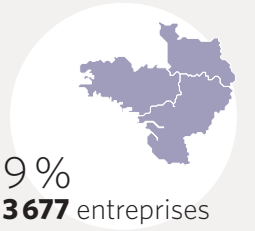

9 %
3 677 entreprises

BRETAGNE

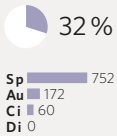

32 %

Sp	752
Au	172
Ci	60
Di	0
Pu	206
Lo	189
Pr	63
Éd	26
*	5

2 541

PAYS DE LA LOIRE

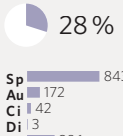

28 %

Sp	843
Au	172
Ci	42
Di	3
Pu	286
Lo	200
Pr	64
Éd	17
*	3

1 861

BASSE NORMANDIE

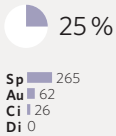

25 %

Sp	265
Au	62
Ci	26
Di	0
Pu	75
Lo	107
Pr	24
Éd	18
*	0

587

Nord-Ouest

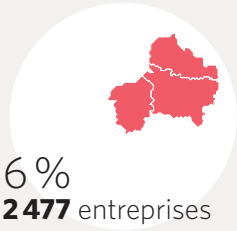

6 %
2 477 entreprises

NORD-PAS DE CALAIS

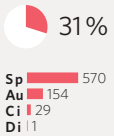

31 %

Sp	570
Au	154
Ci	29
Di	1
Pu	321
Lo	137
Pr	58
Éd	19
*	4

2 232

PICARDIE

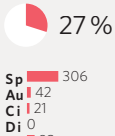

27 %

Sp	306
Au	42
Ci	21
Di	0
Pu	93
Lo	109
Pr	21
Éd	10
*	0

801

HAUTE-NORMANDIE

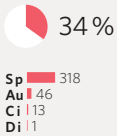

34 %

Sp	318
Au	46
Ci	13
Di	1
Pu	109
Lo	70
Pr	22
Éd	4
*	1

698

Est

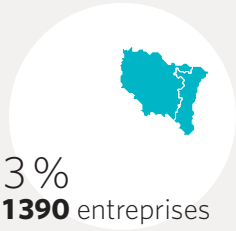

3 %
1 390 entreprises

ALSACE

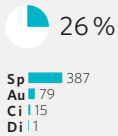

26 %

Sp	387
Au	79
Ci	15
Di	1
Pu	144
Lo	79
Pr	27
Éd	11
*	2

1 442

LORRAINE

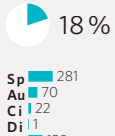

18 %

Sp	281
Au	70
Ci	22
Di	1
Pu	139
Lo	93
Pr	35
Éd	5
*	1

649

Dispositifs de formation.

Période de professionnalisation / POE

PÉRIODE DE PRO.

3 539

+59,1 %

dont **1 472** s'adressent à des salariés permanents (soit 124,1 heures de formation). **360** concernent des formations diplômantes.

POE

128

La préparation opérationnelle à l'emploi (POE) a démarré en 2012.

Contrat de professionnalisation

CONTRATS SIGNÉS

4 715

+5,4 %

TUTEURS FORMÉS

832

-11,8 %

1 954 entreprises d'au moins un salarié permanent ont conclu un contrat de professionnalisation en 2012, soit **5 %** des entreprises cotisantes.

Plan de formation des entreprises

ACTIONS DE FORMATION

97 838

+6,5 %

Parmi les actions financées, **75 352** ont été prises en charge par le plan de formation des entreprises et **10 608** par le plan de formation des branches (thèmes de formation prioritaires définis par les branches spectacle vivant, audiovisuel et cinéma).

TOTAL DES ACTIONS DE FORMATION EN 2012

142 000 actions* +10,4 %

82 700 stagiaires (**27 %** des effectifs estimés en 2012)

Validation des acquis de l'expérience

VAE

380

+79,2 %

193 VAE ont été financées par l'Opacif (demandes individuelles) , **142** VAE intermittents du spectacle ont été financées en DIF et **45** VAE ont été financées par l'Opca (dans le cadre du plan de formation des entreprises).

Bilan de compétences

BILAN DE COMPÉTENCES

2 415

+13,4 %

SALARIÉS EN CDI

dont

1365

La part des femmes parmi les salariés ayant effectué un bilan de compétences s'élève à **73 %**.

Congé individuel de formation

CIF-CDI

663

+14,9 %

CIF CDD & CIF INTERMITTENTS

675

+1,4 %

Le taux d'acceptation s'élève à **88 %** pour les CIF pigistes, **84 %** pour les CIF CDD, **76 %** pour les CIF intermittents et **54 %** pour les CIF CDI.

Droit individuel à la formation

ACTIONS DIF

30 792

+20,7 %

Le nombre de DIF portés est de **8 152**, un chiffre **multiplié par 4** par rapport à 2011.

L'implication des entreprises

Pourcentage d'entreprises cotisantes ayant conclu au moins une action plan de formation, période de pro. et/ou DIF, par taille.

10 SALARIÉS ET PLUS

80 %

2 958 / 3 704 entreprises

MOINS DE 10 SALARIÉS

25 %

6 392 / 25 151 entreprises

* Y compris pigistes et intermittents du spectacle, pour tous dispositifs.

Audiovisuel.

ÉDITION PHONOGRAPHIQUE

Des aides à la **reconversion**

FPSPP
Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels

FSE
Fonds social européen

Universal Music France a bénéficié d'actions collectives de formation dans le cadre du dispositif "socle de compétences", financées par l'Afdas *via* le FPSPP* et le FSE*. Muriel Alvarez, adjointe formation, explique le cas du site d'Antony (280 salariés, dont 80 à la plateforme logistique) : *« Le volume de vente de supports physiques diminuant d'année en année, une partie des postes de la distribution risque, à terme, de disparaître. Il s'agit donc d'aider les salariés qui le souhaitent à envisager une reconversion ou à se repositionner ailleurs. »* Le projet a permis à Universal Music de proposer une initiation aux compétences bureautiques et des cours d'anglais à ses salariés. *« Un dispositif bienvenu parce que nous avions des attentes, mais pas de budget idoine. »* ●

ÉGALITÉ HOMMES – FEMMES

Des statistiques à mettre en lumière

Existe-t-il des inégalités de salaires, d'accès à l'emploi ou de parcours selon le genre, dans les métiers de l'audiovisuel ?
L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications de l'audiovisuel (piloté par la CPNEF-AV) a lancé une étude sur la parité dans les métiers de l'audiovisuel et du cinéma. Tout d'abord, un tableau de bord statistique pour les métiers administratifs, artistiques, techniques et pour les journalistes a été réalisé, tout en examinant la distribution de l'emploi et de la masse salariale en fonction du genre. Puis une analyse de cohorte, celle de 2000, pour *« voir la manière dont la carrière est influencée ou non par le genre et si, oui, en quels termes et selon quels ressorts »*, précise Vincent Cardon, sociologue au Cespra (École des hautes études en sciences sociales) qui a réalisé l'étude. Les premières données montrent que, même si les parcours professionnels féminins semblent *a priori* plus denses et moins chaotiques sur une période donnée, ils seraient plus précaires, du fait d'un nombre plus élevé des contrats. En outre, le taux d'occupation des femmes sur certains métiers est très faible (10 % dans les métiers techniques comme directeur de la photo ou éclairagiste). Des constats encore incertains qui demandent un approfondissement afin d'être confirmés, les résultats définitifs étant attendus début 2014. De quoi laisser l'opportunité à l'Observatoire de se rapprocher d'autres équipes qui enquêtent sur des questions similaires, à l'instar du CNC qui a été saisi par le ministère de la Culture pour dresser un état des lieux des inégalités dans le cinéma. ●

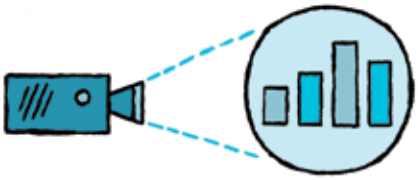

Formations stars

L'Afdas a réalisé une enquête sur le plan de formation de branche auprès des employeurs et salariés permanents des entreprises de l'audiovisuel, ayant bénéficié de prises en charge de stages entre janvier 2011 et juin 2012. Les formations techniques sont plébiscitées (TV haute définition…), suivies par les approfondissements en gestion (management de la diversité, risques psychosociaux…), et les techniques du Web. Et 73 % des stages financés dans la branche sont inscrits dans le plan de formation de branche 2011-2012. ●

7 277
Entreprises cotisantes
de moins de 10 salariés

490
Entreprises cotisantes
de 10 à 49 salariés

125
Entreprises cotisantes
de 50 salariés et plus

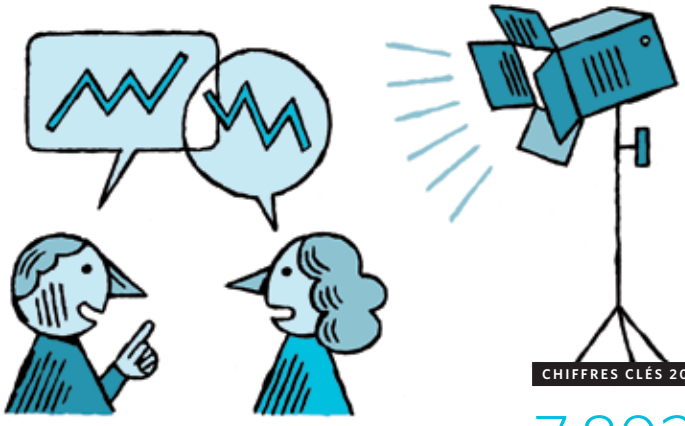

Afdas Opacif

L'AFDAS OPACIF

	Nombre de dossiers recevables traités	Taux d'acceptation
CIF CDI	266 (302)	52 %
CIF CDD	48 (66)	83 %
VAE	54 (41)	100 %
CBC	297 (379)	100 %
DIF CDD	15 (7)	100 %
DIF DE	232 (130)	100 %

Entre parenthèses, les données de 2011.

92,5 %
des CIF-CDI effectués ont eu pour objet une reconversion professionnelle et 65 % d'entre eux ont débouché sur un diplôme inscrit au RNCP (dont diplôme d'État).

CHIFFRES CLÉS 2012

7 892	↘ -1 %	**entreprises** cotisantes dont 2 604 cotisant uniquement pour les IDS
58 291	↘ -2,1 %	**salariés** permanents
72,1	↗ +5,5 %	millions d'euros **de collecte**
30 567	↘ -11,1 %	**salariés** ayant bénéficié d'une formation
1,3	↘ -3,7 %	million d'heures de **formation**

Afdas Opca

L'IMPLICATION DES ENTREPRISES

	Entreprises ayant mis en place une action	Pourcentage des entreprises
moins de 10 salariés	1098	23%
10 salariés et +	534	87 %
Total	1632	

FORMATION DES SALARIÉS

	Nombre d'actions	Évol. 2011/2012
Plan de formation	22 999	↘ -15,1 %
Période de pro.	394	↗ +62,8 %
DIF	5 565	↗ +1,9 %
POE	28	x7
Total	28 986	↘ -11,6 %

L'ALTERNANCE

	Nombre	Évolution 2011/2012
Contrat de pro.	999	↗ +8 %
Tuteurs	113	↘ -4,2 %
Fonction tutorale	62	↗ +17 %

81 %
des contrats de professionnalisation effectués ont visé un niveau supérieur ou égal à Bac + 2.

2 660
actions de formations ont été financées sur les fonds mutualisés du plan de formation de la branche professionnelle.

14 %
des périodes de professionnalisation étaient diplômantes ; la durée moyenne des formations s'est élevée à 636 h pour les périodes de pro. diplômantes.

Un diplôme pour gagner en **assurance**

Mediapost, une des entreprises leader de la branche, forme ses salariés aux savoirs fondamentaux pour qu'ils décrochent le certificat de formation générale (CFG).

En juillet 2005, la signature de la convention collective nationale de la branche a permis aux distributeurs de devenir des salariés à part entière de Mediapost et a mis fin à la rémunération du travail à la tâche jusqu'alors en vigueur.
Le métier de distributeur demande des prérequis (lecture, écriture, calcul), toujours plus sollicités avec l'introduction de nouveaux outils et techniques de distribution. Pour amener les distributeurs à ce niveau d'employabilité, l'entreprise a décidé d'investir dans un dispositif de formation complet. Ainsi, depuis 2006, Mediapost propose à ses collaborateurs de passer le diplôme de l'Éducation nationale "certificat de formation générale" avec une formation d'environ 200 heures (français, mathématiques, sensibilisation à l'économie et aux règles de sécurité en entreprise...) préparant à l'examen. Mediapost s'appuie sur le réseau des Greta pour la réalisation des formations.

Une priorité pour la branche

Cette formation a pu être financée avec le concours de l'Afdas, en grande partie sur les fonds de la professionnalisation et bénéficie depuis 2010 des subventions du FPSPP et du FSE. L'objectif de cette formation est « *de développer les compétences de nos collaborateurs pour qu'ils soient ainsi plus à l'aise dans l'exercice de leurs missions, que la communication soit facilitée avec leur hiérarchie et leurs collègues* », précise Anne-Lise Boucly, responsable des pôles Formation & Recrutement distributeurs de Mediapost. « *Mais elle a aussi pour but de valoriser la réussite de nos collaborateurs et de les inscrire, ou de les réinscrire, dans une dynamique de réassurance et d'apprentissage* ».

683 personnes formées

Au total, 683 personnes ont obtenu le CFG, dont 81 en 2012. « *Cela a permis une vraie progression en termes d'efficacité et de compréhension de l'environnement professionnel* », témoigne Anne-Lise Boucly. « *Et sur le plan personnel, une vraie fierté pour les parents qui peuvent aider leurs enfants à faire leurs devoirs !* » ●

Communication

La CPNEF distribution directe a communiqué en 2012 sur les possibilités d'accès à la formation à l'initiative des salariés, c'est-à-dire les formations prioritaires financées sur les fonds mutualisés, mais également les dispositifs de la VAE, du bilan de compétences et du CIF. Avec le concours de l'Afdas, la plaquette « Et si je partais en formation ? » a été éditée à 50 000 exemplaires et envoyée aux entreprises de la branche. Elle a été distribuée avec le bulletin de salaire à Mediapost qui emploie 13 000 personnes. Chacune des formations y est présentée, tout comme ses objectifs, le public éligible et les personnes à contacter. ●

CQP de branche, c'est prêt !

Le CQP d'adjoint au responsable technique de centre ou de chef d'équipe distribution, initié par la branche en 2011, est disponible. Créé afin d'homogénéiser le niveau de compétences des animateurs d'équipe, certifier ces compétences, favoriser la promotion interne d'agents à ce poste, le CQP a été validé par les partenaires sociaux en 2012. Toutes les entreprises de la branche ont donc désormais la possibilité de le mettre en œuvre, à l'instar de Mediapost qui s'est lancé début 2013. ●

23
Entreprises cotisantes
de moins de 10 salariés

7
Entreprises cotisantes
de 10 à 49 salariés

5
Entreprises cotisantes
de 50 salariés et plus

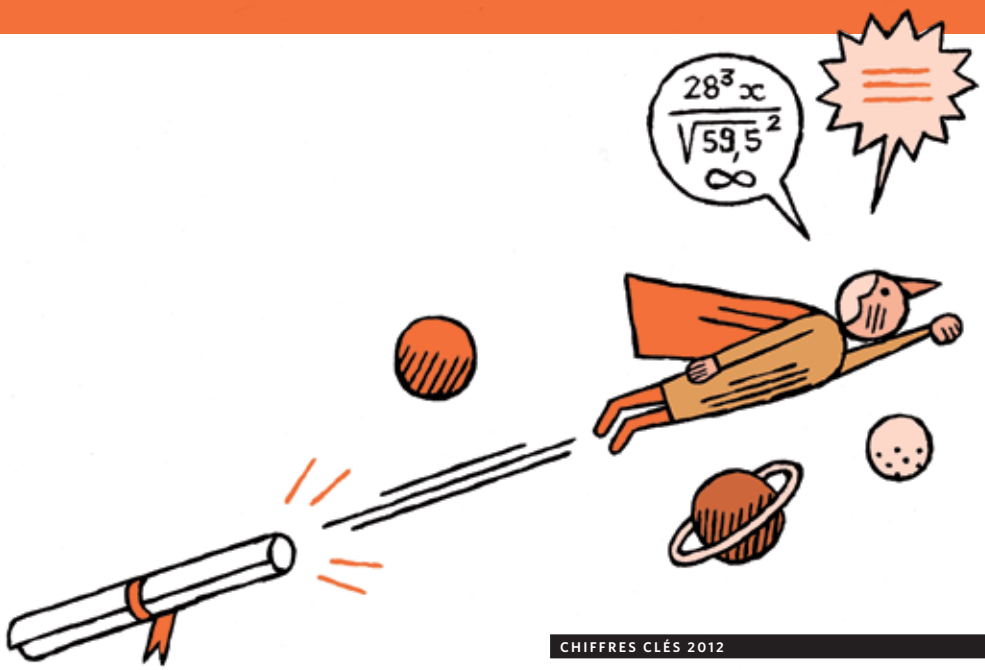

Afdas Opacif

L'AFDAS OPACIF

	Nombre de dossiers recevables traités	Taux d'acceptation
CIF CDI	62 (57)	85 %
CIF CDD	1 (0)	100 %
VAE	3 (3)	100 %
CBC	23 (34)	100 %
DIF CDD	0 (0)	100 %
DIF DE	32 (28)	100 %

Entre parenthèses, les données de 2011.

98 %
des CIF-CDI effectués ont eu pour objet une reconversion professionnelle et 57 % d'entre eux ont débouché sur un diplôme inscrit au RNCP (dont diplôme d'État).

CHIFFRES CLÉS 2012

35	↗ +2,9 %	**entreprises** cotisantes
22 408	↘ -4,7 %	**salariés** permanents
4,2	↘ -2,4 %	millions d'euros **de collecte**
3 832	↘ -26 %	**salariés** ayant bénéficié d'une formation
91	↘ -15,3 %	milliers d'heures de **formation**

Afdas Opca

L'IMPLICATION DES ENTREPRISES

	Entreprises ayant mis en place une action	Pourcentage des entreprises
moins de 10 salariés	3	13%
10 salariés et +	12	100 %
Total	15	

FORMATION DES SALARIÉS

	Nombre d'actions	Évol. 2011/2012
Plan de formation	2 773	↘ -27,3 %
Période de pro.	28	↘ -82,9 %
DIF	934	↘ -15,9 %
POE	1	
Total	3 736	↘ -26,6 %

L'ALTERNANCE

	Nombre	Évolution 2011/2012
Contrat de pro.	18	↗ +100 %
Tuteurs	4	x 4
Fonction tutorale	4	x 4

89 %
des contrats de professionnalisation effectués ont visé un niveau supérieur ou égal à Bac + 2.

89 %
des périodes de professionnalisation étaient diplômantes, avec une durée moyenne de 311 h.

96 %
des DIF suivis étaient des DIF prioritaires.

Édition .

ACCORD NATIONAL

DIF : des priorités adoptées

Le Syndicat national de l'édition et l'ensemble des organisations syndicales ont signé un accord national sur la formation (daté du 26 mars 2012) qui modifie, modernise et complète le précédent accord. Il prévoit notamment le financement des diagnostics des entreprises, l'ajout des seniors parmi les publics prioritaires des périodes de professionnalisation et la définition d'une liste de DIF prioritaires. Ceux-ci ont été particulièrement plébiscités par les éditeurs : sur un total de 831 DIF utilisés en 2012, 819 sont des DIF prioritaires ! Au top 6 : les langues (28 % du total), la découverte des métiers de l'édition (23 %), la bureautique (16 %), l'informatique et les nouvelles technologies (PAO, Web : 16 %) devant le développement des compétences personnelles (10 %) et le marketing (7 %). ●

Réunions collectives

L'édition et la presse ont été officiellement intégrées à l'Afdas le 1er janvier 2012 et ont donc pu bénéficier de son offre à partir de cette date. Afin de présenter ses services, l'Afdas a organisé 68 réunions collectives avec des entreprises de l'édition. Selon les régions, ces réunions collectives étaient parfois conjointes presse-édition. ●

Numérique, en avant toute !

L'Afdas, qui a intégré le secteur de l'édition dans son champ d'intervention en 2012, a repris le dispositif initié par le Motif, l'observatoire du livre en Île-de-France, permettant au secteur d'appréhender la mutation numérique. Un cycle de formations de trois modules (de sept jours au total), devant être suivi dans son intégralité, est ainsi destiné aux salariés des maisons d'édition indépendantes de moins de vingt salariés. Ce cycle de formation délivré par l'Asfored appréhende l'édition d'ouvrages numériques, la diffusion et la valorisation de ces ouvrages, ainsi que les aspects juridiques. Cofinancées par la région Île-de-France, ces formations ont rassemblé 64 salariés en 2012, un succès qui motive la création de six nouveaux modules en 2013. Sous la forme de perfectionnement et d'ateliers pratiques, ils sont particulièrement destinés aux personnes ayant suivi le premier cycle. ●

www.stages.afdas.com/ile-de-france/editeurs

Des éditeurs à la page

En Aquitaine, où l'Afdas a pris le relais de l'Opca CGM pour déployer le « plan de formation des éditeurs » en partenariat avec le Conseil régional et l'agence Ecla, des actions de formation tous sujets, y compris numériques, ont concerné 49 stagiaires en 2012, dont 34 femmes, provenant de onze entreprises. 728 heures de formation, soit une durée moyenne de 15 heures par formation, ont été dispensées par l'Asfored et Galilée. Au programme : métiers de l'édition (droit, gestion, économie, promotion…) et outils informatiques (Photoshop, inDesign…). Ces actions se poursuivent en 2013. ●

www.stages.afdas.com/sud-ouest/editeurs/

899
Entreprises cotisantes
de moins de 10 salariés

132
Entreprises cotisantes
de 10 à 49 salariés

63
Entreprises cotisantes
de 50 salariés et plus

Afdas Opacif

L'AFDAS OPACIF

	Nombre de dossiers recevables traités	Taux d'acceptation
CIF CDI	72	57 %
CIF CDD	17	53 %
VAE	6	100 %
CBC	80	100 %
DIF CDD	1	100 %
DIF DE	44	100 %

87 %
des CIF-CDI effectués ont eu pour objet une reconversion professionnelle et 87 % d'entre eux ont débouché sur une formation diplômante.

CHIFFRES CLÉS 2012*

1094 **entreprises** cotisantes

17 159 **salariés** permanents

7,6 millions d'euros **de collecte**

3 078 **salariés** ayant bénéficié d'une formation

218 milliers d'heures de **formation**

* **Secteur nouvellement intégré en 2012.** L'Afdas ne dispose pas de données statistiques pour l'année 2011.

Afdas Opca

L'IMPLICATION DES ENTREPRISES

	Entreprises ayant mis en place une action	Pourcentage des entreprises
moins de 10 salariés	238	26%
10 salariés et +	114	58 %
Total	352	

FORMATION DES SALARIÉS

	Nombre d'actions	
Plan de formation	1 727	–
Période de pro.	163	–
DIF	875	–
POE	0	
Total	2 765	–

L'ALTERNANCE

	Nombre	
Contrat de pro.	175	–
Tuteurs	16	–
Fonction tutorale	17	–

95 %
des contrats de professionnalisation effectués ont visé un niveau supérieur ou égal à Bac + 2.

3 %
des périodes de professionnalisation étaient diplômantes, avec une durée moyenne de 556 h.

2191
salariés ont été concernés par les 2 765 actions de formation.

Exploitation cinéma & distribution de films .

HANDICAP

Dépasser les **préjugés**

« La formation est une voie efficace pour intégrer des travailleurs handicapés dans une entreprise », déclare Pedro Bento, chargé RH chez UGC. Depuis 2011, le deuxième groupe d'exploitation cinématographique français intègre des personnes en situation de handicap dans ses cinémas d'Île-de-France, après un contrat de professionnalisation d'un an.

Une intégration réfléchie

Avec l'aide de LB Développement*, cabinet conseil en ressources humaines spécialisé dans le champ du handicap et organisme de formation, UGC a bâti un dispositif qui prend de l'ampleur.

Première étape : la formation des personnes handicapées en alternance, à raison de trois semaines par mois dans les salles UGC et une semaine chez LB Développement. *« Nous avons adapté les contenus de la formation aux spécificités d'UGC et à son rythme, pour permettre une véritable intégration »*, explique Bruno Chognon, directeur de LB Développement. Une intégration favorisée par la formation de tuteurs sur chaque site.
Deuxième étape : la sensibilisation et la communication, *via* une série d'affiches et un dépliant accompagnant les bulletins de salaire, avec le slogan *Handicap : dépassons les préjugés*. *« Ce dispositif crée une nouvelle dynamique, une solidarité dans les équipes »*, témoigne Pedro Bento.

Du contrat de Pro. au CDI

En plus de professionnaliser les métiers d'accueil et de la vente, le dispositif crée de l'emploi. La première session (huit personnes) s'est déroulée de mars 2011 à mars 2012. À l'issue du contrat de pro, deux CDI ont été signés. La seconde session, de juin 2012 à juin 2013, a concerné neuf personnes et après deux abandons, sept ont suivi le cursus, et cinq sont d'ores et déjà recrutées en CDI. *« Le dispositif est rôdé, les cinémas savent aujourd'hui accueillir et gérer les travailleurs handicapés »*, relate Bruno Chognon. ●

Clic !
http://www.lbdeveloppement.com/

De l'argentique au numérique

Rhône-Alpes

L'Afdas Centre-Est a construit avec les syndicats d'exploitants de cinéma de la région une offre de formation à destination des entreprises et des salariés, pour s'adapter aux mutations entraînées par le passage au numérique. Cofinancée par le Fonds social européen, cette offre s'inscrit dans le contrat d'objectif emploi formation signé en juillet 2012 avec la Direccte. Neuf modules de formation ont été sélectionnés pour répondre aux enjeux présents et anticiper les bouleversements futurs. Cette offre embrasse aussi bien les questions techniques que les aspects managériaux ou liés à l'accueil, afin d'accompagner les cinémas dans la définition de leurs nouvelles missions. Lancées à la fin de l'année 2012, les actions se poursuivent en 2013. ●

Picardie

C'est dans la proximité avec les salles locales que le Pôle image Picardie a construit une offre de formation répondant à leurs besoins. Inspirée par un dispositif créé en Alsace (cf. journal de l'Afdas #8), Caroline Sévin, directrice de l'Acap*, a mis en place deux formations en 2012 en lien avec l'Afdas. Une première formation "initiation au numérique" s'adressait à tous les personnels, pour forger une culture commune autour du numérique. Devant le succès obtenu, trois sessions se sont déroulées. Le propos s'est élargi début 2013, avec une session portant sur les nouvelles possibilités de programmation offertes par le numérique (animation, avant programmes, communication). ●

Acap
http://www.acap-cinema.com/

728
Entreprises cotisantes
de moins de 10 salariés

225
Entreprises cotisantes
de 10 à 49 salariés

18
Entreprises cotisantes
de 50 salariés et plus

Afdas Opacif

L'AFDAS OPACIF

	Nombre de dossiers recevables traités	Taux d'acceptation
CIF CDI	115 (132)	56 %
CIF CDD	13 (20)	92 %
VAE	15 (4)	100 %
CBC	55 (77)	100 %
DIF CDD	0 (0)	100 %
DIF DE	54 (26)	100 %

Entre parenthèses, les données de 2011.

98 %
des CIF-CDI effectués ont eu pour objet une reconversion professionnelle et 75,5 % d'entre eux ont débouché sur un diplôme inscrit au RNCP (dont diplôme d'État).

CHIFFRES CLÉS 2012

971	↗ +3,1 %	**entreprises** cotisantes
9 734	↘ -0,3 %	**salariés** permanents
4,7	↗ +0,8 %	millions d'euros **de collecte**
5 178	↗ +6,6 %	**salariés** ayant bénéficié d'une formation
187	↘ -0,6 %	milliers d'heures de **formation**

Afdas Opca

L'IMPLICATION DES ENTREPRISES

	Entreprises ayant mis en place une action	Pourcentage des entreprises
moins de 10 salariés	206	29%
10 salariés et +	212	87 %
Total	418	

FORMATION DES SALARIÉS

	Nombre d'actions	Évol. 2011/2012
Plan de formation	4 319	↗ +8,5 %
Période de pro.	111	↘ -22,4 %
DIF	515	↘ -2,3 %
POE	26	
Total	4 971	↗ +6,9 %

L'ALTERNANCE

	Nombre	Évolution 2011/2012
Contrat de pro.	60	↗ +7,1 %
Tuteurs	16	↘ -11,1 %
Fonction tutorale	3	0 %

67 %
des contrats de professionnalisation effectués ont visé un niveau supérieur ou égal à Bac + 2.

35 %
des salariés ont bénéficié d'une action de formation.

25 %
des périodes de professionnalisation étaient diplômantes, avec une durée moyenne de 357 h.

ENTRETIEN

Cartographie et CQP au programme

Sophie Huberson, présidente de l'Afdas et déléguée générale du Snelac (le syndicat national des espaces de loisirs, d'attractions et culturels), revient sur une année riche en projets pour la branche.

Quels ont été les temps forts en matière de formation dans les loisirs durant l'année qui vient de s'écouler ?
En 2012, de nombreux temps forts ont marqué notre action en matière de formation professionnelle. Les membres de la Commission paritaire nationale de la branche des espaces de loisirs, d'attractions et culturels n'ont pas démérité ! On peut citer le lancement de la cartographie des métiers de la branche pour donner de la visibilité aux emplois de notre secteur et donner envie de venir travailler au sein de nos entreprises. Ce projet est en cours et fait intervenir notamment l'observatoire et un consultant externe. Ensuite, nous avons commencé à revisiter les CQP de branche*, pour les adapter aux nouvelles exigences des métiers et mis en place la préparation opérationnelle à l'emploi (POE) collective début 2013.

Clic !
http:// bit.ly/cqploisirs/

Pouvez-vous citer un projet emblématique ?
Nous avons mis en œuvre le prototype de la formation "Nomades formation" au Parc Astérix. Il s'agit de proposer davantage d'adéquation entre les attentes des demandeurs d'emplois et les besoins de l'entreprise. Un dispositif de formation adapté a ainsi été mis en place et une quinzaine de demandeurs d'emploi ou d'intermittents ont pu suivre une formation de "régisseur de spectacle dans un site de loisirs", qui leur a permis de signer un contrat de travail au Parc Astérix en 2013. C'est bénéfique pour tout le monde : le demandeur d'emploi est formé et obtient un poste, l'entreprise engage un personnel formé et compétent.

Quelles sont les perspectives pour la fin de l'année ?
Nous allons poursuivre cette initiative avec un second prototype du projet "Nomades formation" dans une autre entreprise afin de tester l'adéquation du dispositif au sein d'un même territoire. Et la branche travaille à l'élaboration d'un CQP régisseur de spectacle dans un site de loisirs, qui comprendra toutes les habilitations obligatoires en termes de sécurité. Nous sommes de grands utilisateurs du CQP et notre intérêt vis-à-vis de ce dispositif ne faiblit pas... ●

3 035
Entreprises cotisantes
de moins de 10 salariés

274
Entreprises cotisantes
de 10 à 49 salariés

47
Entreprises cotisantes
de 50 salariés et plus

CHIFFRES CLÉS 2012

3 356	↘ -20 %	**entreprises** cotisantes
34 062	↘ -13,6 %	**salariés** permanents
10,99	↘ -5,7 %	millions d'euros **de collecte**
9 965	↘ -19,3 %	**salariés** ayant bénéficié d'une formation
610	↘ -27,5 %	milliers d'heures de **formation**

Afdas Opacif

L'AFDAS OPACIF

	Nombre de dossiers recevables traités	Taux d'acceptation
CIF CDI	267 (333)	40 %
CIF CDD	78 (83)	94 %
VAE	52 (38)	100 %
CBC	201 (189)	100 %
DIF CDD	1 (0)	100 %
DIF DE	104 (62)	100 %

Entre parenthèses, les données de 2011.

93 %
des CIF-CDI effectués ont eu pour objet une reconversion professionnelle et 76 % d'entre eux ont débouché sur un diplôme inscrit au RNCP (dont diplôme d'État).

Afdas Opca

L'IMPLICATION DES ENTREPRISES

	Entreprises ayant mis en place une action	Pourcentage des entreprises
moins de 10 salariés	489	17%
10 salariés et +	214	67 %
Total	703	

FORMATION DES SALARIÉS

	Nombre d'actions	Évol. 2011/2012
Plan de formation	5 362	↘ -27,1 %
Période de pro.	223	↘ -11,9 %
DIF	3 146	↘ -6,1 %
POE	15	
Total	8 746	↘ -20,2 %

L'ALTERNANCE

	Nombre	Évolution 2011/2012
Contrat de pro.	598	↘ -21,8 %
Tuteurs	284	↘ -7,2 %
Fonction tutorale	140	↗ +13,8 %

182
entreprises ont recouru au contrat de pro. (5 % des entreprises cotisantes du secteur).

50 %
des périodes de professionnalisation étaient diplômantes, avec une durée moyenne de 410 h.

6 486
salariés ont été concernés par les 8 746 actions de formation.

OBSERVATOIRE

Le travail en équipe pour suivre **les évolutions**

Après la publication en 2011 d'un rapport sur l'évolution des métiers et des compétences*, l'Observatoire des métiers de la presse a souhaité en 2012 confronter les entreprises à ses hypothèses et les interroger sur les actions à développer pour accompagner ces évolutions. Des groupes de travail ont été constitués et se sont réunis à cinq reprises entre décembre 2012 et février 2013. Les pistes dégagées sont autant de thèmes de réflexion dont les partenaires sociaux pourront se saisir pour accompagner les entreprises.
Le rapport évoque de nouvelles formes d'organisation, davantage transversales, et de nouveaux modes de collaboration en intégrant, en amont des rédactions, les métiers techniques du marketing et du commercial. Les équipes RH vont être appelées à travailler davantage avec les opérationnels et être force de proposition en matière de modes d'organisation et de coopération. ●

Clic !
http://www.metiers-presse.org/

Edec presse : premier bilan

429 entreprises de presse ont bénéficié d'actions de formation dans le cadre de l'Edec presse conclu entre l'État, la Direccte et les partenaires sociaux. Cet engagement prévoyait de mettre à disposition 18,5 millions d'euros afin d'aider les entreprises à former leurs salariés aux enjeux des évolutions numériques.
En 2012, ce sont surtout les stagiaires de la presse magazine et spécialisée (respectivement 28,5 et 27,6 % des stagiaires) qui se sont formés à la maquette / mise en page (36,9 % des formations) et au journalisme multimédia (33 %). ●

PASSERELLES

Bobinier : vers le statut d'imprimeur

Faciliter et mettre en œuvre les passerelles entre métiers, tel était l'objectif affiché par le groupe du *Télégramme*, soumis comme beaucoup aux mutations de la presse. Ayant pris le virage de la diversification et du numérique dès 1996, *le Télégramme* a décidé en 2012 de sérieusement former ses bobiniers*, parfois inclus dans la chaîne de l'impression, sans forcément en avoir les compétences. Claude Rozec, directeur technique, précise : *« Les hommes travaillent cinq jours sur cinq, l'imprimerie sept jours sur sept. Nous subissions les plannings, avec des personnes occupant parfois des postes d'imprimeur sans en avoir les compétences. Nous avons donc monté un plan de formation qui, sur dix-huit mois, a permis de former neuf personnes à l'imprimerie et à la mécanique. »* Dans un premier temps, deux salariés (le responsable de l'imprimerie de jour et un mécanicien) ont suivi une formation de formateur, afin d'accompagner en interne les neuf bobiniers. Ceux-ci ont été formés pendant la journée, sur la production du *Journal de l'entreprise*, plutôt que la nuit, quand tout le monde s'active à produire le quotidien du groupe, *le Télégramme de Brest*. *« C'était plus serein, les formateurs pouvaient dégager du temps pour la formation et c'est un produit idéal pour travailler »*, explique M. Rozec. À raison de 120 heures de formation interne, en alternance à l'imprimerie et avec le mécanicien, les bobiniers ont donc accédé, après une validation des compétences, au statut d'imprimeur. Et c'est devenu le lot de tous les futurs collaborateurs imprimeurs qui rejoignent le groupe. ●

Bobinier
Personne chargée de changer et de surveiller les bobines de papier.

1 734
Entreprises cotisantes
de moins de 10 salariés

399
Entreprises cotisantes
de 10 à 49 salariés

172
Entreprises cotisantes
de 50 salariés et plus

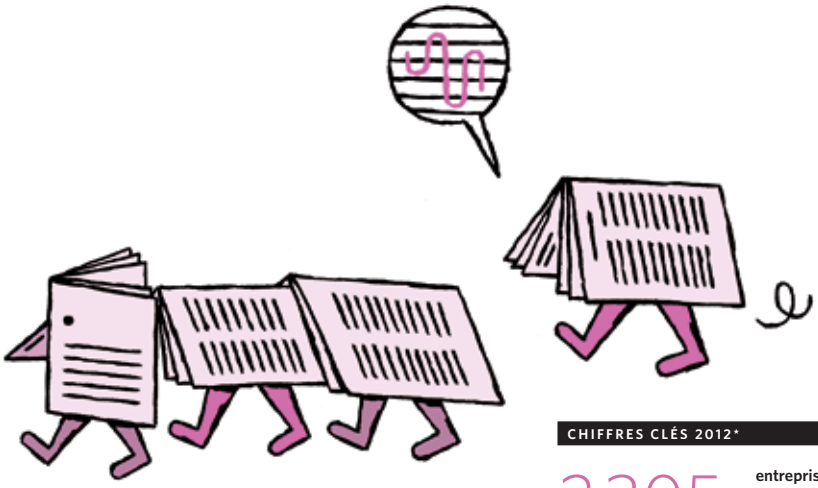

Afdas Opacif

L'AFDAS OPACIF

	Nombre de dossiers recevables traités	Taux d'acceptation
CIF CDI	178	55 %
CIF CDD	28	75 %
VAE	15	100 %
CBC	191	100 %
DIF CDD	6	100 %
DIF DE	224	100 %

69 %
des CIF-CDI effectués ont eu pour objet une reconversion professionnelle et 72 % d'entre eux ont débouché sur un diplôme inscrit au RNCP (dont diplôme d'État).

CHIFFRES CLÉS 2012*

2 305 **entreprises** cotisantes dont 589 cotisants pour les pigistes

61 523 **salariés** permanents

27,9 millions d'euros **de collecte**

15 808 **salariés** ayant bénéficié d'une formation

747 milliers d'heures de **formation**

* **Secteur nouvellement intégré en 2012.** L'Afdas ne dispose pas de données statistiques pour l'année 2011. Les actions de formation des pigistes ont été intégrées dans les calculs.

Afdas Opca

L'IMPLICATION DES ENTREPRISES

	Entreprises ayant mis en place une action	Pourcentage des entreprises
moins de 10 salariés	381	22%
10 salariés et +	423	74 %
Total	804	

FORMATION DES SALARIÉS

	Nombre d'actions	
Plan de formation	9 851	–
Période de pro.	1 251	–
DIF	3 856	–
POE	0	
Total	14 958	–

L'ALTERNANCE

	Nombre	
Contrat de pro.	516	–
Tuteurs	38	–
Fonction tutorale	46	–

94 %
des contrats de professionnalisation effectués ont visé un niveau supérieur ou égal à Bac + 2.

2 %
des périodes de professionnalisation étaient diplômantes, avec une durée moyenne de 510 h.

10 535
salariés ont été concernés par les 14 958 actions de formation.

Publicité .

TÉMOIGNAGE

Une porte pour le **multimédia**

La branche de la publicité a participé à la création de plusieurs CQP*, aux destinées variables. Si le CQP management de projets multi-canal peine à s'installer, les CQP consacrés à l'achat d'espaces publicitaires ou de "créatif multimédia" sont très appréciés. Corinne Plourde, directrice formation de l'organisme de formation Ziggourat, évoque son implication dans la création du CQP créatif multimédia.

Comment est née l'idée de ce CQP ?
Nous avons créé le CQP créatif multimédia directement avec l'Association des agences-conseils en communication (AACC), début 2008. L'AACC nous a demandé de réfléchir à un cursus court pour faire évoluer les directeurs artistiques print vers le Web, afin de pérenniser leurs emplois. Les agences diversifiaient en effet leur activité sur le Web, sans que les DA n'aient les connaissances théoriques pour s'adapter au nouveau médium.
Il n'existait pas de formation sur le marché, en dehors des formations initiales qui se concentrent sur le Web. Rien pour l'adaptation du print au Web. Il y avait donc un vrai besoin des entreprises.

Comment s'est déroulée la création du cursus de formation ?
Nous avons effectué un gros travail de recherche sur les référentiels métier. J'ai ainsi étudié les diplômes du RNCP* et m'en suis inspirée pour écrire un contenu de formation, que j'ai présenté aux responsables formation et RH des entreprises, pour voir si cela répondait bien à la demande. Le cursus s'est mis en place au bout d'un an et a été validé en mars 2009.

Comment se déroule le projet ?
Nous assurons deux sessions par an. Sur les 26 jours de formation, 3 jours sont dédiés à de l'accompagnement sur un projet, présenté devant un jury. Je prends plaisir à accompagner les stagiaires tout au long de ce cursus, à les voir progresser. Le CQP est également validé par un examen théorique sous forme de QCM. Et en règle générale, le reclassement est assez rapide, les DA trouvent du travail comme indépendants ou au sein d'une agence. ●

* Clic !
http://bit.ly/cqppublicite/

* RNCP
Répertoire national de la certification professionnelle

NORD-PAS-DE-CALAIS

La pub en pleine GPEC

Afin d'anticiper le déploiement des démarches de Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), un cycle de formations modulaires a été proposé en Nord–Pas-de-Calais aux entreprises de la publicité et de l'audiovisuel tournées vers les technologies du numérique.

De la description d'une fiche de poste à la définition d'un plan de formation annuel ou pluriannuel, en passant par l'organisation d'entretiens annuels, etc., il s'agissait de s'inscrire dans une logique GPEC et de faire participer l'ensemble des salariés à cette démarche RH. Ce sont des entreprises de la métropole lilloise, qui ont profité de ces modules à la carte ou en intégralité.
Le financement a été assuré par l'Afdas à hauteur de 70 % et le Conseil régional, *via* un accord sur la formation des entreprises tournées vers les nouvelles technologies. La GPEC s'avère un bon outil pour aider les entreprises à se structurer et faire face aux évolutions liées au numérique. Cette action est reconduite en 2013. ●

6 271
Entreprises cotisantes
de moins de 10 salariés

899
Entreprises cotisantes
de 10 à 49 salariés

190
Entreprises cotisantes
de 50 salariés et plus

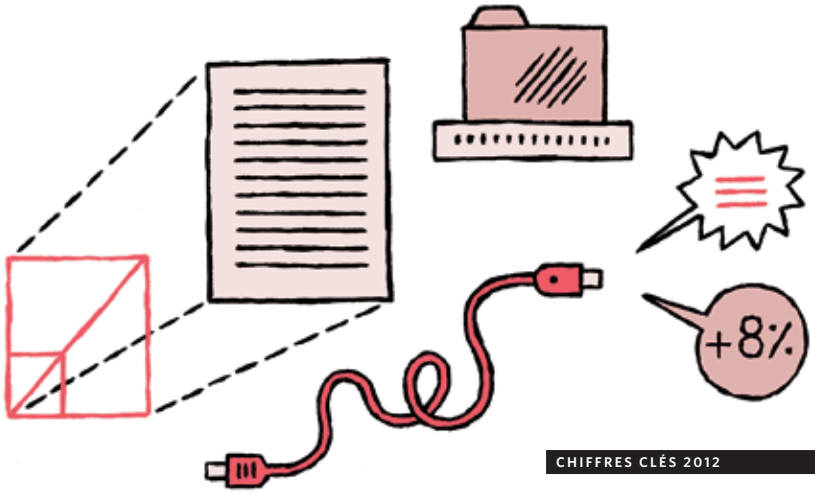

Afdas Opacif

L'AFDAS OPACIF

	Nombre de dossiers recevables traités	Taux d'acceptation
CIF CDI	219 (300)	64 %
CIF CDD	28 (27)	93 %
VAE	19 (59)	100 %
CBC	360 (459)	100 %
DIF CDD	8 (0)	100 %
DIF DE	493 (290)	100 %

Entre parenthèses, les données de 2011.

CHIFFRES CLÉS 2012

7 360	↘ -1,6 %	**entreprises** cotisantes
71 252	↘ -4 %	**salariés** permanents
42,6	↘ -1 %	millions d'euros **de collecte**
34 510	↘ -0,4 %	**salariés** ayant bénéficié d'une formation
1804	↘ -6,5 %	milliers d'heures de **formation**

Afdas Opca

L'IMPLICATION DES ENTREPRISES

	Entreprises ayant mis en place une action	Pourcentage des entreprises
moins de 10 salariés	1850	30%
10 salariés et +	885	81 %
Total	2 735	

FORMATION DES SALARIÉS

	Nombre d'actions	Évol. 2011/2012
Plan de formation	23 892	↗ +1,6 %
Période de pro.	374	↘ -21,9 %
DIF	7 578	↗ +1,6 %
POE	17	x 17
Total	31 861	↗ +1,3 %

L'ALTERNANCE

	Nombre	Évolution 2011/2012
Contrat de pro.	1907	↘ -11,2 %
Tuteurs	249	↘ -34,6 %
Fonction tutorale	123	↘ -16,3 %

89 %
des contrats de professionnalisation effectués ont visé un niveau supérieur ou égal à Bac + 2.

13 %
des périodes de professionnalisation étaient diplômantes, avec une durée moyenne de 495 h.

49 %
des stagiaires formés relèvent du statut cadre.

ÉTUDE

La formation continue tient le 1er rôle

En 2010, dans le cadre de l'Adec national, l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications du spectacle vivant (piloté par la CPNEF-SV) a lancé une étude inédite sur la relation formation / emploi*. Publiée en mars 2012, l'étude réalisée par le Céreq* fait ressortir la diversité des parcours professionnels et montre que, si la formation est une voie efficace pour entrer dans la profession, elle n'est cependant pas la principale. Ainsi, 59 % des personnes travaillant dans le spectacle vivant n'ont pas suivi de formation initiale spécifique. La formation continue joue donc un rôle plus important que dans d'autres branches.

Il ressort par ailleurs que l'impact de la formation diffère fortement selon les domaines (artistiques, techniques et administratifs) et selon les facteurs sociodémographiques (sexe et origine sociale). Si une formation spécifique joue *« un rôle d'accélérateur de carrière »* pour les hommes et fils de cadre ou de ceux exerçant une profession intermédiaire, en revanche, elle ne facilite pas l'insertion professionnelle pour les artistes femmes issues de la même catégorie sociale ou les artistes d'origine populaire.

Carole Zavadski, déléguée générale de la CPNEF-SV, souligne : *« Par la restitution de trajectoires individuelles, cette étude nous éclaire sur les modes d'entrée dans la vie active et d'acquisition des compétences tout au long de la vie. En filigrane, elle permet de questionner l'efficacité de l'appareil de formation, initiale et continue »*. ●

Clic !
www.bit.ly/formationemploisv

Céreq
Centre d'études et de recherche sur les qualifications

NORD-PAS-DE-CALAIS

Opération labellisation

Le conseil régional Nord-Pas-de-Calais, l'Afdas et quatre autres Opca ont initié une démarche de labellisation des organismes de formation accueillant des salariés en CUI-CAE (Contrat unique d'insertion-contrat d'accompagnement dans l'emploi), étendu aux contrats d'avenir (contrat qui s'adresse aux allocataires de minima sociaux) depuis décembre dernier. Pour les champs couverts par l'Afdas, quatre organismes (Techniscène, Filage, Amigraf et Kaligram) ont ainsi été labellisés et progressivement outillés pour apporter une réponse de qualité à ces publics. En 2012, les deux tiers des départs en formation des salariés en CUI-CAE se sont réalisés dans les organismes labellisés. ●

ÎLE-DE-FRANCE

"Diagnostic GPEC" pour le cirque

L'Académie Fratellini, qui est à la fois une école supérieure des arts du cirque, un lieu de création culturelle et de résidence artistique, et une structure événementielle, est la première entreprise culturelle à avoir testé le dispositif "diagnostic GPEC" proposé par l'Afdas.

Pour Stéphane Simonin, directeur général, *« le moment était venu de mettre en place une dynamique collective de réflexion autour de l'organisation du travail, des priorités, des fonctions de chacun, dans le cadre d'un projet global »*. Le diagnostic GPEC, assuré par la Croisée des chemins, partenaire agréé GPEC par l'Afdas, consiste en 4,5 jours de diagnostic et d'accompagnement. *« Pas de modèle prédéfini, mais une adaptation aux besoins formulés par la structure, puis c'est elle qui construit la démarche sur le temps, adaptée à son projet, sa taille, sa culture »*, explique Catherine Nasser, consultante. Ainsi, pour l'Académie, après une réunion collective expliquant le cadre de la mission, des réunions de services ont été organisées pour recueillir la parole des vingt salariés. *« À partir des préconisations des consultants, reste à élaborer des solutions concrètes… »* Des formations de managers ont déjà eu lieu, ainsi que des plans de formation élaborés. Mais l'important, pour le directeur général, *« c'est d'avoir pu prendre ce temps de recul »*, pour s'interroger sur ses pratiques. ●

bit.ly/diagnosticgpec

18 002
Entreprises cotisantes
de moins de 10 salariés

545
Entreprises cotisantes
de 10 à 49 salariés

69
Entreprises cotisantes
de 50 salariés et plus

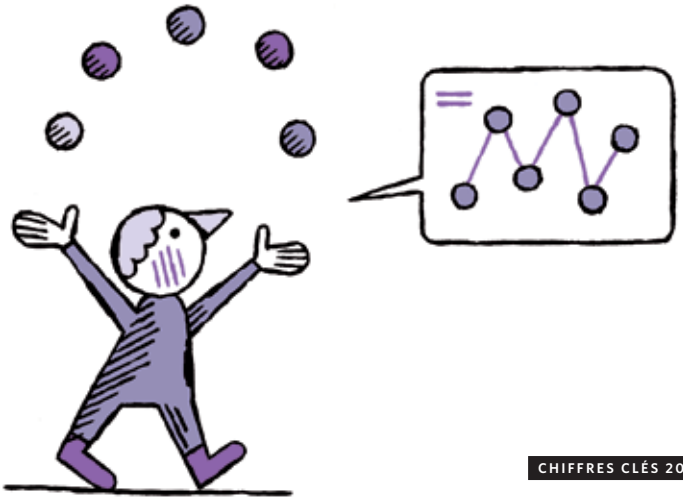

Afdas Opacif

L'AFDAS OPACIF

	Nombre de dossiers recevables traités	Taux d'acceptation
CIF CDI	157 (190)	53 %
CIF CDD	43 (44)	79 %
VAE	28 (24)	100 %
CBC	164 (183)	100 %
DIF CDD	24 (21)	100 %
DIF DE	241 (150)	100 %

Entre parenthèses, les données de 2011.

90,5 %
des CIF-CDI effectués ont eu pour objet une reconversion professionnelle et 79,5 % d'entre eux ont débouché sur un diplôme inscrit au RNCP (dont diplôme d'État).

CHIFFRES CLÉS 2012

18 616	↗ +1,9 %	**entreprises** cotisantes dont 10 157 cotisant uniquement pour les IDS
36 908	↘ -2 %	**salariés** permanents
36,9	↗ +4,4 %	millions d'euros **de collecte**
16 608	↗ +6,7 %	**salariés** ayant bénéficié d'une formation
675	↘ -5,2 %	milliers d'heures de **formation**

Afdas Opca

L'IMPLICATION DES ENTREPRISES

	Entreprises ayant mis en place une action	Pourcentage des entreprises
moins de 10 salariés	2 088	27%
10 salariés et +	533	87 %
Total	2 621	

FORMATION DES SALARIÉS

	Nombre d'actions	Évol. 2011/2012
Plan de formation	13 300	↗ +8,3 %
Période de pro.	159	↘ -14,5 %
DIF	2 315	↗ +7,5 %
POE	41	
Total	15 815	↗ +8,1 %

L'ALTERNANCE

	Nombre	Évolution 2011/2012
Contrat de pro.	429	↘ -20,8 %
Tuteurs	104	↘ -7,1 %
Fonction tutorale	47	↗ +20,5 %

76 %
des contrats de professionnalisation effectués ont visé un niveau supérieur ou égal à Bac + 2.

36 %
des périodes de professionnalisation étaient diplômantes, avec une durée moyenne de 496 h.

50 %
des entreprises ont recours au plan de formation de branche.

Intermittents du spectacle .

ENTREPRISES COTISANTES PAR BRANCHE

16 334 Spectacle vivant

5 481 Audiovisuel / Prod. ciné.

BILAN DE COMPÉTENCES

Une bonne piste pour changer **de cap**

Dans le cadre de l'Adec spectacle vivant, l'Afdas propose des bilans de compétences spectacle vivant (BCP-SV), fondés sur un système de "recherche-action", qui favorise l'implication et l'autonomie du candidat. Témoignages de deux bénéficiaires en Rhône-Alpes.

Nathalie Bouchoux, 48 ans

Pourquoi avoir choisi le bilan de compétences spectacle vivant ?
Je suis devenue intermittente en 2004, à la suite d'une première reconversion. Après avoir exercé la photogravure dans la publicité, je suis devenue accordéoniste. J'ai créé ma compagnie et développé des spectacles de marionnettes pour les enfants. Mais dernièrement, j'ai eu des problèmes d'arthrose. Alors, décharger le matériel, les enceintes, jouer pendant trois heures…

Qu'est-ce qui vous a plu dans ce bilan de compétences ?
Ce bilan s'adresse aux gens du spectacle vivant : j'ai vraiment eu les réponses à mes questions. J'ai parlé de mon projet de devenir luthier, la consultante m'a expliqué ce dont j'avais besoin pour aller dans cette direction, nous avons cherché ensemble les stages qui pouvaient me convenir. J'étais en totale confiance : on est un peu seul en tant qu'intermittent, là on se sent épaulé. J'ai effectué une formation de maintenance pour les accordéons et un stage chez un luthier. J'en suis là pour le moment…

Marion Turbeaux, 42 ans

Pourquoi avoir choisi le bilan de compétences spectacle vivant ?
J'étais technicienne décoratrice dans la production audiovisuelle, beaucoup à Paris. Je me suis installée à Lyon, il y avait moins de travail. Et j'ai eu une petite fille, difficile pour moi de partir sur un tournage pendant deux mois. J'ai donc envisagé une reconversion, vers les métiers de la communication. Le consultant du CREF m'avait donné des contacts mais au bout d'un moment, ce secteur étant également bouché, nous avons travaillé sur une nouvelle piste : le paysage. Une reconversion totale.

Vous aviez envisagé ce métier ?
Pas du tout, c'est vraiment en échangeant avec le consultant, en passant des tests qu'on a trouvé cette piste. Je suis tombée sur quelqu'un de très actif, qui me donnait beaucoup de conseils et c'est grâce à lui que j'ai pu trouver une nouvelle voie professionnelle qui m'intéresse autant que mon activité précédente.

Avez-vous pu concrétiser votre projet ?
Après une première formation au brevet professionnel (BP) aménagement paysager, j'envisage désormais une deuxième année pour me spécialiser dans la conception de jardins. Je cherche un bureau d'études pour m'accueillir en alternance. ●

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Stages toutes disciplines confondues

L'Afdas propose une offre de stages spécifiques pour les intermittents et les salariés de l'audiovisuel et du spectacle vivant. Exemple à travers l'accord-cadre régional sur la formation et la sécurisation des parcours professionnels en Languedoc-Roussillon : les formations, adaptées aux priorités des branches et aux enjeux régionaux, ont porté sur des thèmes très variés (administration, langue, sécurité, métiers techniques et artistiques…). En 2012, 90 personnes ont suivi 36 stages dispensés par 12 organismes de formation. L'action est reconduite en 2013 et grâce au financement du Conseil régional, elle permet aux professionnels ne répondant pas aux critères administratifs de prise en charge Afdas de bénéficier tout de même de ces formations. ●
www.stages.afdas.com/sud-est

261	180	48	24	24	46
Loisirs	Publicité	Cinéma	Presse	Édition	Divers

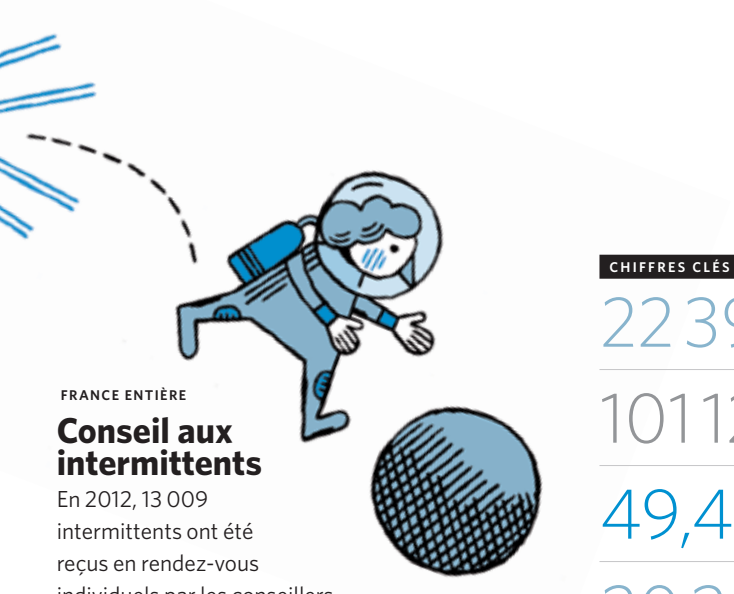

FRANCE ENTIÈRE

Conseil aux intermittents

En 2012, 13 009 intermittents ont été reçus en rendez-vous individuels par les conseillers Afdas. Et 69 permanences ont été organisées avec l'aide du réseau Pôle emploi sur toute la France. ●

CHIFFRES CLÉS 2012

22 398	↗ +1,1 %	**entreprises** cotisantes + 62208 structures versant au Guso
101 123	↗ +1,8 %	**ayant-droits**
49,4	↗ +2,8 %	millions d'euros **de collecte**
20 202	↗ +5,2 %	**actions de formations** dont ont bénéficié des intermittents
1,94	↗ +0,9 %	millions d'heures de **formation**

Conseil aux intermittents

	NOMBRE DE PERMANENCES / RÉUNIONS	TOTAL INTERMITTENTS REÇUS EN 2012		dont face à face		dont réunions collectives
Délégation Nord-Ouest	4	**187**	=	131	+	56
Délégation Est	2	**98**	=	63	+	35
Délégation Centre-Est	12	**483**	=	265	+	218
Délégation Sud-Est	9	**226**	=	140	+	86
Délégation Sud-Ouest	22	**373**	=	113	+	260
Délégation Ouest	16	**315**	=	139	+	176
Délégation IDF - Centre	4	**11 327**	=	11 136	+	191
Total 2012	**69**	**13 009**	=	**11 987**	+	**1 022**

Accès à la formation

	AYANTS-DROIT AFDAS* (HORS DIF)	NOMBRE DE PERSONNES AYANT SUIVI AU MOINS UNE FORMATION			
		Accès CIF	% d'accès au CIF	Tous dispositifs PF | CIF | PP | DIF	%
Techniciens cinéma / audiovisuel	31 572	127	0,40%	4 363	14%
Artistes	32 865	131	0,40%	5 985	18%
Musiciens	19 304	46	0,24%	1 796	9%
Techniciens spectacle vivant	17 018	167	0,98%	4 206	25%
Non déterminé	364	-	-	-	-
Total 2012	**101 123**	**471**	**0,47%**	**16 350**	**16%**

* **Artistes et musiciens :** au moins 48 cachets ; **Techniciens :** au moins 88 cachets; **Techniciens cinéma et audiovisuel :** au moins 88 cachets

Information, conseil et accompagnement .

En 2012, l'Afdas a participé ou animé…

18 et 19 janvier
Biennales internationales du spectacle, Nantes.

30 et 31 janvier
Salon Siel (salon professionnel des solutions scéniques et événementielles), Paris.

2, 3 et 4 février
Salon des métiers, Grand Palais, Lille.

13 février
Matinée de présentation aux entreprises du jeu video des accompagnements emploi et formation, Lille.

28 février
Journée d'information "Intermittence du spectacle et formation professionnelle dans le secteur culturel", Le Cargö, Caen.

16 et 19 mars
Salon du livre, Paris.

30 mars
Rencontres du spectacle vivant et audiovisuel en Aquitaine, Bordeaux.

6, 20 et 26 juin
"5 à 7 de la formation professionnelle", Narbonne, Nîmes et Lattes.

11 juin
Snes (syndicat national des entrepreneurs de spectacles) : conférences, débats et forum du spectacle vivant.

15 juin
Festival International d'Art Lyrique, Aix-en-Provence.

6 juillet
Festival Voies Off, Arles.

11 et 13 juillet
Forum formation, Parc Astérix, Plailly.

12, 16, 18 et 20 juillet
Festival d'Avignon.

WWW.AFDAS.COM

Priorité : **dématérialisation**

Dès l'arrivée des nouvelles branches, le 1er janvier 2012, la nouvelle version du site de l'Afdas était en ligne. Les services dématérialisés de demandes de financement et déclaration de salaires étaient immédiatement disponibles et adaptés aux nouveaux arrivants. Les historiques de financement et situations de comptes ont ensuite été mis en ligne, en novembre 2012.

En façade, l'arborescence a été revue pour proposer une entrée dédiée à chaque public, notamment les journalistes pigistes, artistes-auteurs et demandeurs d'emploi.

Outre les contenus "techniques", l'activité éditoriale du site s'est intensifiée, *via* notamment des espaces d'actualités toujours visibles et adaptés à chaque public (des fils RSS dédiés à chacun sont par ailleurs proposés). L'actualité formation de toutes les branches est bien sûr à l'honneur mais aussi, plus largement, les problématiques emploi et compétences grâce, notamment, à l'activité des observatoires des métiers et des qualifications, de plus en plus intégrés dans les processus internes*.

La dématérialisation se poursuit. À l'heure où nous bouclons ce bilan, l'ensemble de la chaîne de saisie, d'étude et de publication des projets pédagogiques constituant les "offres collectives" a été dématérialisée à son tour, avec des impacts positifs pour l'ensemble des acteurs : organismes de formation, équipes Afdas, membres des commissions d'étude et bénéficiaires finaux. ●

* Le Conseil d'administration Afdas du 27 juin 2013 a décidé de l'intégration des observatoires des métiers dans le périmètre de certification ISO 9001-2008 de l'Afdas.

2 millions de pages vues

Le site a enregistré 640 000 visites en 2012, pour 2 millions de pages vues. Un trafic en hausse de près de 50 % par rapport à 2011, lié à l'arrivée à l'Afdas des secteurs de la presse, des agences de presse, et de l'édition. Les employeurs représentent 52 % du trafic, et 27 % pour les intermittents du spectacle. Les internautes visitent en moyenne 6 pages par visite. Une nouvelle augmentation de trafic est attendue pour 2013, du fait de la mise en place des dispositifs de formation pour les artistes auteurs.

21 septembre
Salon "Spectaculaire", Paris.

22 septembre
Forum des associations, Ajaccio.

25 septembre
Biennale de la Danse, Lyon.

Du 2 au 4 octobre
Assises internationales du journalisme et de l'information, Poitiers.

4 octobre
1er Festival international du film indépendant, Bordeaux.

19 octobre
Journée de la presse en ligne, Paris.

25 octobre
Rencontre professionnelle au Centre national de la danse (CND), Paris.

25 octobre, 22 novembre et 4 décembre
Rendez-vous professionnels du spectacle en PACA, Gap, Château-Arnoux, Toulon.

26 octobre
Festival du court métrage, Nice.

13 novembre
Journée d'information sur l'intermittence du spectacle, Anglet.

14 novembre
Salon des prestataires techniques de l'audiovisuel (Satis), Paris.

15 novembre
Festival du film, Sarlat.

15 et 16 novembre
Rencontres Animation Formation, Cité internationale de la bande dessinée, Angoulême.

28 et 29 novembre
Salon de la presse au futur, Paris.

4 décembre
Journée des Opca, Ajaccio
Rendez-vous professionnels du spectacle PACA, Toulon.

5 décembre
Festival des Transmusicales, Rennes.

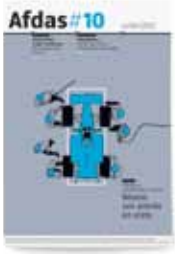

JOURNAL AFDAS

78 % de satisfaction

Le journal de l'Afdas qui paraît trois fois par an, a continué en 2012 à présenter en vingt pages l'essentiel de l'actualité sur la formation professionnelle de nos branches. Nous avons réalisé cette année une enquête de satisfaction qui révèle que 78 % des lecteurs réguliers s'estiment "satisfaits" à "très satisfaits" du traitement éditorial. Un retour que l'on estime à notre tour "très satisfaisant", enrichi de pistes d'amélioration suggérées par nos lecteurs. Par exemple, nombreux ont manifesté leur intérêt pour davantage d'informations pratiques. Le journal va donc évoluer en ce sens, apportant son concours au décryptage de la formation professionnelle. ●

Conseils aux entreprises

En 2012, les chargés de mission Afdas ont renforcé leur mission de proximité : ils ont rencontré 5 883 entreprises, soit 25 % de plus qu'en 2011 ! Rendez-vous dans les locaux de l'entreprise, dans les délégations Afdas ou au siège, ces rencontres permettent à la fois de conseiller sur les dispositifs de formation, mais également d'accompagner les démarches de ressources humaines, comme le montre le déploiement du diagnostic GPEC, par exemple. En plus de ces rendez-vous, 414 rencontres collectives ont été organisées sur toute la France, notamment à destination des nouveaux secteurs (143 pour la presse et 68 pour l'édition). ●

Conseils individuels

En quête d'information sur leurs droits à la formation, recherchant le dispositif le mieux adapté, les bénéficiaires des formations, salariés intermittents, pigistes, etc., trouvent les réponses avec les chargés d'accueil Afdas. En 2012, 13 009 intermittents ont ainsi été reçus en rendez-vous individuels par les conseillers Afdas. 69 permanences leur ont été dédiées, sur toute la France , avec l'aide du réseau Pôle emploi. ●

Compte de résultat
du 1er janvier au 31 décembre 2012.

LIBELLÉS	PF DE 10 À 49	PF +50	PF -10	PF Intermittents
I - PRODUITS DE FORMATION				
Collecte FPC année en cours	16 965 972,55	43 203 871,80	9 727 282,29	26 709 181,58
Collecte FPC / années antérieures	2 642 751,07	5 429 887,40	2 180 130,59	2 273 393,59
Total collecte	**19 608 723,62**	**48 633 759,20**	**11 907 412,88**	**28 982 575,17**
Reprise Provision / charges Formation (= EFF < à N)	414 523,00	124 938,00	419 207,00	1 474 632,00
Subventions FSE, régions, appels à projets	645 035,53	284 778,72	170 755,70	1 072 034,08
Péréquation - Fonds réservés	-	0,00	-	-
Autres Produits de Formation (CIF Pigistes)	-	-	-	-
Total I - PRODUITS DE FORMATION	**20 668 282,15**	**49 043 475,92**	**12 497 375,58**	**31 529 241,25**
II - CHARGES DE FORMATION				
Actions de formation	14 359 866,47	44 899 978,91	11 483 898,73	28 168 382,60
Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres Charges de Formation (CIF Pigistes)	-	-	-	-
Total II - CHARGES DE FORMATION	**14 359 866,47**	**44 899 978,91**	**11 483 898,73**	**28 168 382,60**
RÉSULTAT DE FORMATION (I - II)	**6 308 415,68**	**4 143 497,01**	**1 013 476,85**	**3 360 858,65**
Produits de fonctionnement (III)	**7 694,00**	**19 081,00**	**4 672,00**	**11 371,00**
Charges de fonctionnement	**1 354 532,49**	**3 121 897,00**	**859 868,78**	**2 142 775,30**
Études et recherches	764,75	1 896,74	464,40	44 588,05
Observatoire des métiers	35 193,23	87 286,61	21 371,11	79 363,85
Charges GUSO	-	-	-	156 888,90
Diagnostic Accompagnement GPEC	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution FPSPP	2 135 912,00	7 042 030,00	938 801,00	1 767 808,00
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT (III-IV)	**-3 518 708,47**	**-10 234 029,35**	**-1 815 833,29**	**-4 180 053,10**
RÉSULTAT D'ACTIVITÉ (I+III-II-IV)	**2 789 707,21**	**-6 090 532,34**	**-802 356,44**	**-819 194,45**
Produits financiers (V)	452 909,35	75 091,82	107 260,38	76 789,28
Charges financières (VI)	0,00	0,00	0,00	0,00
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	**452 909,35**	**75 091,82**	**107 260,38**	**76 789,28**
Produits exceptionnels (VII)	160,01	398,00	97,00	237,00
Charges exceptionnelles (VIII)	613,60	1 420,05	388,80	929,26
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-453,59**	**-1 022,05**	**-291,80**	**-692,26**
Impôts sur les produits financiers	49 445,00	0,00	7 534,00	1 835,00
RÉSULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE	3 192 717,97	-6 016 462,57	-702 921,86	-744 932,43

PIGISTES	CDI	CDD	PROFESSION-NALISATION.	FONDS AUTEURS	TOTAL N	TOTAL N-1
793 346,91	20 940 887,77	18 705 350,72	53 873 754,68	3 269 473,36	194 189 121,66	156 340 138,03
0,00	2 021 799,95	2 021 323,11	2 366 911,05		18 936 196,76	13 966 548,53
793 346,91	**22 962 687,72**	**20 726 673,83**	**56 240 665,73**	**3 269 473,36**	**213 125 318,42**	**170 306 686,56**
30 391,00	10 628 289,00	10 492 478,00	21 282 640,00	-	44 867 098,00	-
79 302,00	1 267 342,07	3 183 645,67	417 958,50	-	7 120 852,27	5 991 237,31
0,00	2 564 716,00	-	4 703 461,32	-	7 268 177,32	15 223 622,00
-	-	128 171,70	-	-	128 171,70	0,00
903 039,91	**37 423 034,79**	**34 530 969,20**	**82 644 725,55**	**3 269 473,36**	**272 509 617,71**	**191 521 545,87**
401 052,72	29 684 113,16	28 692 528,52	85 395 515,42	0,00	243 085 336,53	158 671 219,81
0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	40 543,36
73 991,02	54 180,68	-	-	-	128 171,70	-
475 043,74	**29 738 293,84**	**28 692 528,52**	**85 395 515,42**	**0,00**	**243 213 508,23**	**158 711 763,17**
427 996,17	**7 684 740,95**	**5 838 440,68**	**-2 750 789,87**	-	**29 296 109,48**	**32 809 782,70**
311,00	**9 009,00**	**8 132,00**	**22 066,00**	**-**	**82 336,00**	**87 060,87**
43 683,44	**1 598 763,69**	**1 552 763,21**	**4 382 229,68**	**45 346,18**	**15 101 859,77**	**13 851 275,52**
1 220,52	0,00	0,00	421 804,99	-	470 739,45	389 130,00
2 172,45	0,00	0,00	421 805,00	-	647 192,25	497 120,75
-	-	-	-	-	156 888,90	152 419,27
0,00	0,00	0,00	41 392,50	-	41 392,50	0,00
103 107,00	2 356 694,00	2 629 612,00	8 622 290,00	-	25 596 254,00	15 206 420,00
-149 872,41	**-3 946 448,69**	**-4 174 243,21**	**-13 867 456,17**	**-45 346,18**	**-41 931 990,87**	**-30 009 304,67**
278 123,76	**3 738 292,26**	**1 664 197,47**	**-16 618 246,04**	**3 224 127,18**	**-12 635 881,39**	**2 800 478,03**
1 080,62	188 008,97	151 436,22	396 909,76	12,70	1 449 499,10	1 035 608,66
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 080,62	**188 008,97**	**151 436,22**	**396 909,76**	**12,70**	**1 449 499,10**	**1 035 608,66**
6,00	188,00	170,00	460,00	0,00	1 716,01	422 650,01
18,79	645,57	612,66	2 050,37	0,00	6 679,10	233 251,71
-12,79	**-457,57**	**-442,66**	**-1 590,37**	**0,00**	**-4 963,09**	**189 398,30**
0,00	28 184,00	24 618,00	69 698,00	-	181 314,00	61 235,00
279 191,59	3 897 659,66	1 790 573,03	-16 292 624,65	3 224 139,88	-11 372 659,38	3 964 249,99

Bilan global 2012 après affectation.

Actif

	Brut	Amortissements et provisions	Net
ACTIF IMMOBILISÉ			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Logiciels et études informatiques	837 245,89	687 381,61	149 864,28
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	2 887 000,00	0,00	2 887 000,00
Constructions	12 073 000,01	1 187 330,12	10 885 669,89
Aménagement installations générales	4 161 777,03	1 708 889,19	2 452 887,84
Matériel de bureau et informatique	178 082,30	153 070,06	25 012,24
Mobilier	1 412 887,83	471 277,99	941 609,84
IMMOBILISATIONS EN COURS			
Avances et acomptes versés	2 700,00	0,00	2 700,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Dépôts et cautionnements versés	106 552,12	0,00	106 552,12
Total I	**21 659 245,18**	**4 207 948,97**	**17 451 296,21**
ACTIF CIRCULANT			
CRÉANCES D'EXPLOITATION			
Contributions à recevoir	155 251 401,12	-	155 251 401,12
ÉTAT			
Subventions & aides publiques à recevoir	8 033 019,25	-	8 033 019,25
Créances fiscales	12 539 618,50	-	12 539 618,50
Créances sociales	0,00	-	0,00
Autres	0,00	-	0,00
CRÉANCES AU TITRE DE			
Fonds réservés attribués	1 219 872,00	-	1 219 872,00
Appels à projets FPSPP	5 314 590,27	-	5 314 590,27
Autres créances	952 723,39	-	952 723,39
Total II	**183 311 224,53**	**0,00**	**183 311 224,53**
Valeurs mobilières de placement	7 944 318,00	-	7 944 318,00
Disponibilités	42 953 445,20	-	42 953 445,20
Caisse	2 807,71	-	2 807,71
Total III	**50 900 570,91**	**0,00**	**50 900 570,91**
Comptes de régularisation	218 558,12		218 558,12
Total IV	**218 558,12**	**0,00**	**218 558,12**
Total général	**256 089 598,74**	**4 207 948,97**	**251 881 649,77**

Passif

FONDS PROPRES	
REPORT À NOUVEAU	**70 874 871,75**
Total I	**70 874 871,75**

PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	
PROVISIONS POUR CHARGES DE FORMATION	
Provision pour charges de formation (Engagements < au 01/01/2012)	7 585 781,00
Provision pour charges de formation (Engagements 2012)	20 183 209,00
PROVISIONS POUR EFF	
Provision pour Engagements de formation < au 01/01/2012	4 292 676,39
Provision pour Engagements de formation 2012	46 562 385,00
AUTRES PROVISIONS	
Provision pour litige	30 000,00
Total II	**78 654 051,39**

DETTES D'EXPLOITATION	
DETTES ET COMPTES RATTACHÉS	**0,00**
DETTES FOURNISSEURS	**41 257 543,16**
DETTES FISCALES ET SOCIALES	
Dettes fiscales	29 252 377,16
Dettes sociales	3 491 743,49
AUTRES DETTES	
Contribution FPSPP	25 449 227,00
Fonds réservés remboursables	1 672 818,47
Autres dettes d'exploitation	1 142 064,44
Total III	**102 265 773,72**

DETTES FINANCIÈRES	
BANQUES, DÉCOUVERTS	**86 952,91**
AUTRES DETTES FINANCIÈRES	**0,00**
Total IV	**86 952,91**
Total général	**251 881 649,77**

Afdas Délégations

Observatoires

Sites des observatoires prospectifs des métiers et des qualifications

Observatoire des métiers du spectacle vivant
www.cpnefsv.org
www.alternance-spectacle.fr

Observatoire des métiers de l'audiovisuel
www.observatoire-av.fr

Observatoire des métiers de la presse
www.metiers-presse.org

Observatoire des métiers de la publicité
www.metiers-publicite.fr

APDS

Organisme collecteur et répartiteur de la taxe d'apprentissage
www.apds.fr
Tél. : 01 44 78 38 52
collecte@apds.fr

Plate-forme conseil

Industries techniques de l'audiovisuel
Informations pour les salariés et les employeurs
Tél. : 01 44 78 34 09

SIÈGE SOCIAL

Île-de-France, Centre, Champagne-Ardenne
66, rue Stendhal
CS 32 016 - 75 990
Paris Cedex 20
Tél. : 01 44 78 39 39
Fax : 01 44 78 39 40

Département entreprises chargés de mission
Tél. : 01 44 78 36 71
paris@afdas.com

Département salariés (BC, CIF, VAE)
Tél. : 01 44 78 38 45
Fax : 01 44 78 39 61
cif@afdas.com

Département intermittents du spectacle
Tél. : 01 44 78 38 44
ids@afdas.com

Unité collecte
Tél. : 01 44 78 38 38
collecte@afdas.com

EST

Alsace, Lorraine
42, rue Jean-Frédéric Oberlin
67 000 Strasbourg
Tél. : 03 88 23 94 70
Fax : 03 88 23 05 88
strasbourg@afdas.com

CENTRE-EST

Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté
Espace Confluence
3, cours Charlemagne
69 002 Lyon
Tél. : 04 72 00 23 00
Fax : 04 72 00 22 71
lyon@afdas.com

SUD-EST

PACA, Languedoc-Roussillon, Corse
40, boulevard de Dunkerque – BP 71 663
13 566 Marseille Cedex 02
Tél. : 04 91 99 41 98
Fax : 04 91 91 23 08
marseille@afdas.com

Bureau Montpellier
Immeuble Le Genesis
Parc Eureka – 97, rue de Freyr
34 000 Montpellier
Tél. : 04 91 99 44 83
montpellier@afdas.com

OUEST

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie
227, rue de Châteaugiron
35 000 Rennes
Tél. : 02 23 21 12 60
Fax : 02 23 21 12 61
rennes@afdas.com

NORD-OUEST

Nord-Pas de Calais, Haute-Normandie, Picardie
87, rue Nationale
59 000 Lille
Tél. : 03 20 17 16 80
Fax : 03 20 17 16 81
lille@afdas.com

SUD-OUEST

Aquitaine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Limousin
74, rue Georges-Bonnac
Les Jardins de Gambetta
Tour 2 – 33 000 Bordeaux
Tél. : 05 56 48 91 80
Fax : 05 56 48 91 81
bordeaux@afdas.com

Bureau Toulouse
Centre d'affaire BFI - 11 Allée Franklin Roosevelt BP 48029
31 080 Toulouse cedex 06
Tél. : 05 67 20 47 25
toulouse@afdas.com

Les organismes ci-après assurent par délégation l'information et la gestion des dossiers Afdas. Les ressortissants des départements et territoires d'Outre-Mer non cités doivent s'adresser au siège social de l'Afdas.

RÉUNION

OPCALIA Réunion
Centre d'Affaires de la Mare
5, rue André-Lardy
Bât C La Turbine
97 438 Sainte-Marie
Tél. : 02 62 90 41 37
Fax : 02 62 41 35 32
sandrine.fontaine@opcalia-reunion.com

GUADELOUPE ET GUYANNE

OPCALIA Guadeloupe
Immeuble Bravo
BP 2393 – Jarry
97 188 Guadeloupe Cedex
Tél. : 05 90 60 18 25
Fax : 05 90 60 18 31
sarah.alexis@opcalia-guadeloupe.com

MARTINIQUE

OPCALIA Martinique
Bâtiment les Palmiers
Caryota
ZA de Bois Quarré
97 232 le Lamentin
Tél. : 05 96 50 79 31
Fax : 05 96 50 54 54
miguelle.sivatte@opcalia-martinique.com